

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Domintols

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page f: Ville de Domont

SOMMAIRE

> Actualités Future résidence

senior: ça avance!



Page 4

> Économie Ça bouge au marché



Page 5

> Culture La Fête du livre à la page



Page 6



Dimanche 3 mars

Déjeuner des seniors

Comme chaque année, la Ville organisera un grand déjeuner auquel sont invités les Domontois de plus de 65 ans inscrits au service animations seniors.

À 12h

TEMPS FORTS

Gymnase du Lycée Avenue de l'Europe Renseignements au 01 39 35 55 39 ou evenementiel@domont.fr



Dimanche 17 mars

Concert de la Saint Patrick

Après le succès du concert organisé en 2023, la Ville vous propose de renouveler l'expérience avec le groupe Trouz Armor.

À partir de 19h

Entrée : 10 € (1 boisson offerte pour toute personne vêtue de vert)

Salle des Fêtes Régis Ponchard

Renseignements et réservations au 01 39 35 56 16 ou evenementiel@domont.fr



La nouvelle résidence pour seniors ouvrira au 2° trimestre 2024

Implantée au 9 rue André Nouet, sur le site de l'ancienne clinique de Longpré, la résidence services seniors « Les Jardins d'Arcadie » ouvrira ses portes d'ici quelques mois. Elle propose à la location 110 appartements, du studio au T3.



ernière ligne droite pour la reconversion de l'ancienne clinique de Longpré. Située dans le haut de Domont, elle fait l'objet depuis 2021 d'un ambitieux programme de réhabilitation, qui permettra l'ouverture d'une résidence services seniors. Porté par le groupe immobilier Acapace et par l'exploitant « Les Jardins d'Arcadie », le projet a permis de sauvegarder ce lieu indissociable du patrimoine domontois, avec la préservation du château existant, datant du XIXe siècle, et de son magnifique parc arboré. En complément, un nouveau bâtiment a été créé pour recevoir la nouvelle activité.

Un appartement selon ses besoins

l'établissement propose appartements à la location au sein d'une résidence sécurisée. Les seniors peuvent déjà réserver un logement adapté allant du studio au T3, comprenant une cuisine équipée, des placards aménagés, une salle d'eau avec une douche à l'italienne et même un balcon, une

loggia ou une terrasse pour certains. Une offre entièrement personnalisable puisque les locataires ont la possibilité de louer un logement entièrement meublé, semi-meublé (avec le choix parmi une sélection de tables, chaises, lits, commodes...), ou vide. Chaque mois, ces derniers devront s'acquitter d'un forfait incluant la location de leur appartement, l'assurance habitation, la taxe d'ordure ménagère et internet. Ils auront également accès à une conciergerie, un système d'appel d'urgence, la présence d'un personnel qualifié 24h/24 sur site ou encore des activités variées tous les jours, ainsi qu'à de nombreux professionnels partenaires de la résidence (professionnels de santé, coiffeur, portage de repas...) et à des espaces collectifs spacieux favorisant le lien social (restaurant, bibliothèque, salon TV, salle d'animation, parc). Une offre clé en main présentée comme accessible financièrement pouvant s'adapter à des profils très différents. > Infos: 0800 62 63 64 (service et appel

gratuits) / https://jardins-arcadie.fr/ residence/residence-seniors-domont// Mail: domont@jardins-arcadie.fr

JONATHAN FLOURY, **DIRECTEUR DE LA RÉSIDENCE LES JARDINS D'ARCADIE**

« Notre résidence a la chance de s'implanter

sur un site exceptionnel, avec un château historique construit au XIX^e siècle, transformé en établissement de santé en 1967, puis réhabilité en résidence services seniors. Le projet allie charme de l'ancien et décoration contemporaine et chaleureuse. Nous avons souhaité proposer une offre de qualité à des tarifs attractifs. Depuis le début de la commercialisation en octobre dernier, les retours sont positifs et de nombreux Domontois ont déjà réservé leurs appartements.»

La résidence disposera de son propre restaurant en toit terrasse ouvert à tous, y compris aux extérieurs, à



LES TARIFS

- > Studio : de 28 à 38 m², dès 861 € TTC/mois
- > T1 : de 34 à 42 m², dès 955 € TTC/mois > T2 : de 40 à 62 m², dès 1163 € TTC/mois > T3 : de 54 à 76 m², dès 1464 € TTC/mois

Vous pouvez déjà visiter les appartements et réserver votre futur logement. Rendez-vous à l'espace d'accueil (14 bis rue de la mairie), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Pour prendre rendez-vous au 0800 62 63 64, ou domont@jardins-arcadie.fr.

Lignes de bus : une réunion pour répondre à vos questions

Le 8 février dernier, la municipalité organisait une réunion publique avec Transdev. Objectif: répondre aux interrogations des habitants autour de l'offre de bus en place à Domont.



e moment était très attendu. Il faut dire que depuis la refonte des lignes de bus pérées par Transdev et Mobilités à la rentrée 2022, de nombreux Domontois faisaient régulièrement part de leurs inquiétudes, voire de leur mécontentement. Promise par la municipalité, une réunion publique s'est donc tenue pour faire le point sur la situation. Afin de préparer au mieux ce rendez-vous, les habitants avaient été invités à envoyer leurs questions sur une adresse mail dédiée. Grâce à la trentaine de retours enregistrés, plusieurs grandes thématiques ont pu être identifiées.

Informer et faire avancer les choses

Le 8 février, une quarantaine de personnes avait fait le déplacement à la salle des fêtes. Parmi elles, des habitants, mais également des élus du conseil municipal. Pendant plus d'une heure, un représentant de Transdev a répondu aux différentes questions posées par mail, mais également aux interrogations spontanées des participants. L'occasion de noter les retours d'expérience de passagers et leurs pistes d'amélioration. « Il est toujours

intéressant de rencontrer les usagers, qui nous remontent certaines problématiques. Nous confronter a leur expéi nous permet d'étudier ces questions et de voir comment nous pouvons apporter des améliorations », confie Cédric Le Martelot, directeur de Transdev Valmy Vallée de Montmorency.

« Transdev est un partenaire important de la municipalité »

À l'issue de ce temps d'échange, l'entreprise Transdev a assuré qu'elle étudiera avec Île-de-France Mobilités les demandes sur lesquelles elle a une possibilité d'action et tiendra compte des remarques enregistrées. Ils transmettront, si nécessaire, certaines demandes n'étant pas dans le cadre de leur champ de compétences. De son côté, Frédéric Bourdin a confirmé que la Ville restera attentive à l'évolution de la situation. « Transdev est un partenaire important de la municipalité. Plusieurs projets sont d'ailleurs en cours, avec l'implantation du futur dépôt de bus sur la RD909 et d'un abri à vélos à la gare. Nous allons travailler sur les points évoqués ce soir et nous pourrons organiser, si nécessaire, une nouvelle réunion publique », a déclaré le maire.

QUELQUES RÉPONSES À VOS INTERROGATIONS

> Pourquoi avoir renoncé à la ligne 1513 ?

Transdev explique que l'objectif était d'offrir à la commune de Domont la desserte d'une gare supplémentaire à travers celle d'Ermont-Eaubonne d'où partent les lignes C, J et H. De plus, il est toujours possible d'accéder à la ligne 1513 par une correspondance. Cette évolution a permis la création d'un bus le soir résorbant le problème d'accès à l'hôpital ainsi que l'émergence de solutions alternatives et de nouveaux accès à d'autres gares. Globalement Domont est l'une des commune qui a le plus vu son offre

> Sur le comportement conducteur et les attentes de trains

Transdev va refaire passer le message en interne. L'entreprise reste à l'écoute dans l'éventualité de toute nouvelle réclamation.

> Sur la régularité

Comme de très nombreuses compagnies de transports, Transdev fait face à une pénurie de conducteurs et cherche activement à combler ses effectifs. L'opérateur dispose de 160 conducteurs sur les 190 dont elle aurait besoin. Il s'agit de la raison de la dégradation de serseptembre et décembre dernier, même si la société a réussi à former de nouveaux professionnels. Cette dernière annonce un taux de régularité de 87 % sur l'année précédente. À noter que face aux soucis sur la ligne 1512, Transdev ajustera quelques horaires à partir du 26 février.

> Sur l'intérêt de pouvoir rejoindre la gare d'Ermont-Eaubonne

Désormais, il est possible d'avoir une correspondance entre la ligne H, la ligne J et le RER C multipliant les facilités des transports et de

> Sur les correspondances d'horaires entre les trains et les bus

Transdev ne dispose des horaires des trains que durant l'été, quand l'entreprise construit les siens au printemps. Par ailleurs, en cas de passage d'une ligne par deux gares, la plus grande est privilégiée.

> Sur la fréquence trop basse de la ligne 1517 Comme pour chaque création de ligne, il est nécessaire de laisser du temps pour vérifier la bonne adéquation entre la fréquentation et l'offre de transport.

> Sur le futur abri à vélos Le projet suit son cours. Il manque encore certaines autorisations. Toutefois l'ouverture est espérée fin 2024. Le service proposera aux détenteurs d'un pass Navigo de s'inscrire sur un site dédié afin d'avoir accès à une quarantaine de

places dans une consigne fermée, qui pourra accueillir des vélos à assis-

Transdev a bien noté les retours selon lesquels

tance électrique.

certains arrêts ne seraient pas desservis et fait de nouveau passer le message en interne pour améliorer le service. > Sur le transport à la demande

à prendre des passagers non inscrits, à condition qu'ils soient présents à un arrêt sur lequel un passager inscrit est présent. > Sur la mise à jour des horaires en ligne

Transdev autorise désormais ses conducteurs

Transdev a mis à jour ses horaires sur les

poteaux fin 2023 pour indiquer l'offre dans le cadre de son plan de transport garanti (diminution d'offre). Par contre, le site internet n'avait répercuté ces horaires. Tout est rentré dans l'ordre en ce début d'année 2024.

> Sur le non-passage régulier de la 1512 le

Transdev a noté ce retour et les problèmes engendrés pour certains collégiens. L'entreprise va enquêter.

> Sur l'absence de bus le dimanche

Il n'v avait pas d'offre le dimanche auparavant.

> Sur une desserte du MODO

Transdev indique que cette desserte n'avait pas été identifiée. Elle va étudier, avec Île-de-France Mobilités de potentielles solutions mais rappelle qu'une étude est nécessaire afin de vérifier le nombre de passagers concernés.

Il est possible d'utiliser l'adresse transport@domont.fr afin de faire part de vos remarques et de vos questions. Ces dernières seront remontées à l'opérateur.

Des nouveautés pour vos papilles au marché

En fin d'année dernière, la halle du marché a accueilli de nouveaux commerçants. Des offres qui apportent des saveurs diversifiées et qui permettent de promouvoir des artisans locaux.

Des fruits et légumes en circuit court

es légumes de saison, produits dans le Val-d'Oise par une famille d'artisan. C'est l'offre que propose David Keller depuis un peu plus d'un an aux Domontois, sur le marché, tous les jeudis et dimanches. Le maraîcher cultive ses produits sur les terres agricoles du Plessis-Bouchard, dans la Vallée de Montmorency. « Je ne propose que des légumes de saison », souligne l'exploitant de La Ferme des Jardins.

Famille de maraîcher

Vous retrouverez donc actuellement des pommes de terre, des carottes, des poireaux, des panais, des butternuts ou encore de quoi assaisonner vos plats comme de l'ail et des échalotes. « Tout ce que nous exposons sur notre étal provient de notre exploitation », insiste le cultivateur, cinquième génération de maraîcher dans la famille. Exception pour les fruits : « Je propose des pommes et des poires, ainsi que des jus de fruit d'un arboriculteur installé à Groslay ». Et si le maraîcher a chois Domont pour faire connaître son savoir-faire, c'est « pour assurer une continuité d'une offre qualitative. J'ai repris l'emplacement de Richard Jonot, maraîcher valdoisien, qui était très apprécié des Domontois », souligne David Keller, qui est aidé par une stagiaire sur les marchés.

> Renseignements: 06 24 69 93 64



Les saveurs marocaines de Fatima



oyage méditerranéen avec Délices Yasmine. Depuis le mois de décembre, Fatima Sellami partage avec les Domontois sa passion pour la cuisine. « J'ai d'abord proposé de la vente à emporter à mon domicile, puis j'ai suivi une formation pour être traiteur », explique-t-elle. Diplôme en poche, Fatima Sellami s'installe alors sur différents marchés du Val-d'Oise et de l'Oise afin de faire connaître ses spécialités. « Je propose les plats phares de la cuisine marocaine, comme l'agneau aux pruneaux, le couscous, le tajine de poulet citron confit aux olives ou encore la pastilla, au poulet ou aux fruits de mer enveloppés dans une feuille de brick », détaille la traiteur, présente les jeudis et dimanches sur le marché de Domont. Pour assaisonner ses

préparations elle utilise des « épices achetées directement au Maroc ».

Fait maison et sur place

Et pour se distinguer, elle confectionne ses plats « sur place, en direct du marché », ce qui assure une fraîcheur des différents mets. En plus de son offre salée, Fatima garnit son étal de gourmandises sucrées. Les fins gourmets y retrouvent les fameux baklavas, cornes de gazelles, makrout et briouate.

La traiteur propose aussi ses prestations pour les particuliers et les professionnels pour des mariages, anniversaires, fêtes d'entreprise...

> Renseignements : 06 10 32 12 25

Donnez vie à vos projets d'intérieur avec « Murs d'Inspiration »

Lancée fin septembre 2023 par la Domontoise Myrtille Carvalho Benmoussa, architecte et décoratrice d'intérieur, l'agence Murs d'Inspiration vous accompagne dans tous vos projets d'aménagement intérieur.

Besoin de l'aide d'une professionnelle pour concrétiser vos envies d'intérieur? Depuis quelques mois, l'agence Murs d'Inspiration propose ses services aux particuliers et professionnels avec une promesse: leur fournir un accompagnement sur-mesure de l'ébauche de leur projet à la pose du dernier cadre. À la tête de cette petite entreprise, Myrtille Carvalho Benmoussa assure la création des plans et le suivi des chantiers en sélectionnant soigneusement les artisans.



Salon, salle de bains, cuisine, mais aussi bureau, ou encore restaurant, cette passionnée ne recule devant aucun défi et se charge de proposer des solutions à la fois esthétiques et fonctionnelles correspondant aux envies et aux besoins de chaque client. « La dimension visuelle n'est pas la seule à prendre en compte. Il existe également des normes à respecter, tout en tenant compte des contraintes techniques, financières, et bien entendu de temps de réalisation », explique la Domontoise.

« Je propose des concepts de décoration et d'architecture qui se démarquent »

Autant d'aspects que cette spécialiste fraîchement diplômée connaît parfaitement. Ancienne commerciale en fret aérien, Myrtille Carvalho Benmoussa a entamé une reconversion professionnelle en 2022 avec une formation de décoratrice d'intérieur, puis une spécialisation d'architecte d'intérieur, lui permettant de travailler avec des établissements recevant du public (ERP). « J'ai toujours voulu exercer un métier créatif », confie la Domontoise, désormais, en mesure de matérialiser ses idées en 3D, afin de permettre à ses clients de mieux se projeter. « Je propose des concepts de décoration et d'architecture qui se démarquent et sont uniques pour chaque client », souligne-t-elle. Aucun risque de vous retrouver avec le même salon que tout

> Site internet : www.mursdinspiration.fr / Instagram : @myrtille.carvalho







URBANISME, CADRE DE VIE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Tout ce qui change avec l'entrée en vigueur du nouveau Plan Local d'Urbanisme

Après plus de quatre ans d'études, de procédures et de plusieurs phases de concertation, le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Domont est entré en vigueur en ce début d'année 2024. Que change le nouveau règlement d'urbanisme dans le domaine du logement et de l'aménagement du territoire ? Quelles sont les nouvelles protections mises en place pour préserver l'identité résidentielle de la commune et préserver son patrimoine naturel ? Où s'informer pour réaliser un projet ? Quelles sont les perspectives d'aménagement portées par la commune ? On vous explique tout.

DROIT À CONSTRUIRE, DIVISIONS DE PARCELLES

Des règles plus contraignantes

Dans l'objectif de mieux encadrer la densification urbaine, inscrite dans les lois nationales d'urbanisme, le nouveau règlement du PLU introduit plusieurs dispositions visant à limiter la constructibilité des parcelles.

OBLIGATION DE VÉGÉTALISATION. Pour toute construction nouvelle, un pourcentage supérieur d'aménagements paysagers s'impose désormais, ainsi qu'un quota de plantations et des surfaces minimum à conserver en pleine terre, limitant ainsi les volumes constructibles. L'objectif est double : éviter une artificialisation excessive des sols et encourager la création d'espaces verts et de jardins privés.

DES CONTRAINTES DE HAUTEUR ET D'ALIGNEMENT PLUS

RESTRICTIVES. Le principe du coefficient d'occupation des sols ayant été abandonné avec la mise en place des Plans Locaux d'Urbanisme, les volumes des constructions sont désormais limités par des restrictions de hauteur et de retrait par rapport aux parcelles voisines. Ces règles sont ajustées en fonction des typologies de chaque quartier, identifiées dans le plan de zonage.

Le nouveau PLU a revu à la hausse les distances d'alignement par rapport aux clôtures mitoyennes et aux fonds de terrain, réduisant d'autant les emprises au sol des constructions. Dans le même objectif, les hauteurs maximales ont été revues à la baisse dans de nombreux secteurs de la commune.

DES DIVISIONS DE PARCELLES ET DE LOGEMENTS MIEUX ENCADRÉES. Le nouveau règlement du PLU donne un

coup de frein aux possibilités de divisions de parcelles qui se sont multipliées ces dernières années, avec pour conséquence une densification parfois excessive de certains îlots ou quartiers.

La nouveauté : c'est également l'instauration de règles plus restrictives pour la division de bien déjà construits. Par exemple, la division d'une habitation en plusieurs logements sera conditionnée à des surfaces minimales calculées en fonction du nombre de pièces

Golf de Domont

Le patrimoine « vert » mieux protégé

Parce que la défense de l'identité domontoise de « ville à la campagne » figure parmi les grands objectifs du nouveau PLU, de nouveaux dispositifs plus protecteurs entrent en application.

LES LISIÈRES DE FORÊT. Le PLU met en application les nouvelles normes de protection de la forêt de Montmorency en vigueur dans l'ensemble des communes du massif forestier. L'espace inconstructible situé entre les lisières de forêt et les éléments bâtis est ainsi augmenté notablement pour limiter l'extension du tissu urbanisé.

DES PARCS SOUS HAUTE PROTECTION. Tous les parcs publics de la ville sont concernés par des règles d'aménagement plus protectrices. Le nouveau PLU identifie également des espaces à potentiel écologique désormais rendus inconstructibles.

DES POCHES DE VERDURE DANS TOUS LES QUARTIERS. Le PLU identifie une dizaine de zones vertes au sein des îlots urbains de la ville. Qu'il s'agisse de jardins privés ou d'espaces publics, ces poches de verdure sont désormais répertoriées et protégées de toute urbanisation, limitant par là même la densification des quartiers résidentiels.

LES PLUS BEAUX ARBRES DE DOMONT SOUS HAUTE PROTECTION. Leur liste détaillée figure désormais en annexe du règlement d'urbanisme. Au total 40 sujets ont été sélectionnés en fonction de leur visibilité et des spécificités de leur espèce, qu'il s'agisse d'arbres du domaine public (espaces verts, arbres d'alignement...) ou situés dans des propriétés privées



FOCUS SUR 3 PROJETS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUES

Le nouveau PLU identifie 3 secteurs d'intervention spécifique dits Opération d'Aménagement Programmée (OAP), matérialisés sur la carte

Plaine des Cercelets

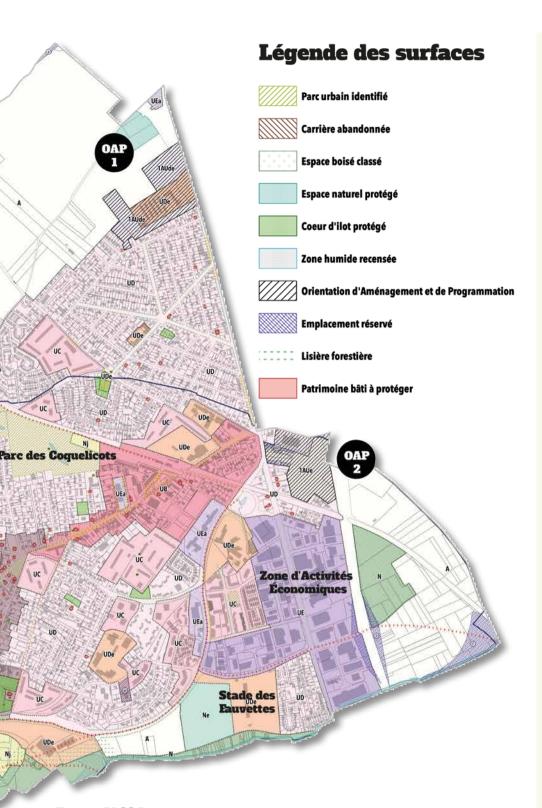
Etang

d'Ombreval

Les terrains concernés, situés aux abords du rond-point de l'Europe, sont réservés à l'extension de la brigade de gendarmerie. L'objectif est d'accueillir de nouvelles unités opérationnelles et d'anticiper l'arrivée de la compagnie de gendarmerie. Ils doivent également permettre de répondre au projet de construction de la nouvelle caserne des pompiers.

Cette OAP prévoit l'aménagement des terrains situés à proximité de la clinique Ramsey, l'objectif étant d'y développer un pôle médical et paramédical. L'un des terrains est également réservé à la construction d'un nouveau cinéma qui permettra le déménagement de l'actuel cinéma L'Ermitage.

Il s'agit du secteur de la place Gambetta situé en contrebas du cimetière, où la ville envisage la construction de logements et l'aménagement d'espaces verts pour redessiner cette entrée de ville.



Les différentes zones

ZONE UA: centre historique **ZONE UB:** axe commercial

ZONE UC: principales opérations de grand

ZONE UD: tissu pavillonnaire avec une vocation

résidentielle mixant les usages

ZONE UDe : développement d'infrastructures

publiques ou d'intérêt général ZONE UE: développement des activités

économiques (UEa à vocation d'activités

artisanales ou commerciales)

ZONE 1AU: OAP du Secteur Gambetta

ZONE 1AUde : zone résidentielle mais dédiée à l'accueil d'équipements et de services

ZONE 1AUe: OAP du secteur Ru de Vaux.

ZONE A: terrains agricoles

ZONE N : une zone naturelle et forestière de

SECTEUR Ne : destiné à l'accueil d'équipements

à usage sportifs, de loisirs, de détentes ou socio-

SECTEUR Ng : destiné au développement de

SECTEUR Ngv: aire d'accueil des gens du voyage SECTEUR Nj: jardins partagés

Une centaine d'habitations patrimoniales classée et protégée



Vous les avez très probablement remarqués au fil de vos déplacements dans Domont : près de cent maisons et bâtiments divers disposent de caractéristiques architecturales représentatives de l'identité résidentielle et de l'histoire même de la ville. Le nouveau PLU permet de les préserver de toute forme de destruction ou de transformation inappropriée.

Qu'il s'agisse de maisons en pierre meulière, à l'image du bel alignement de propriétés de l'avenue Glandaz, ou de constructions en brique rouge traditionnelle (identité de la Ville), ces propriétés sont clairement référencées en annexe du règlement d'urbanisme. Leurs propriétaires doivent également respecter des règles strictes en matière de couleurs et de qualité de matériaux, dans le cadre d'opérations de ravalement, de restauration ou d'agrandissement.

LE MOT DE... **SERGE BIERRE.** MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

(Il fallait donner un coup d'accélérateur sur ce mandat en accompagnant les meilleurs projets, c'est fait!



L'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme porte des enjeux majeurs en termes de développement et d'aménagement du territoire communal. Pouvez-vous nous rappeler les grands objectifs fixés par la municipalité

Un Plan Local d'Urbanisme, c'est en effet une vision de l'avenir d'une commune à l'horizon d'une dizaine d'années. Cette révision décidée par le Conseil municipal dès 2018 était nécessaire pour adapter notre règlement aux nombreuses évolutions du droit général de l'urbanisme et le mettre en cohérence avec les grandes orientations fixées par la région Île-de-France.

Mais l'objectif principal reste avant tout local. Nous souhaitons disposer des outils nécessaires pour mieux maîtriser l'évolution de notre territoire et mieux encadrer l'obligation de densification qui engendre, chacun le sait, de nombreux effets négatifs. Il s'agit surtout de préserver notre cadre de vie, entre ville et campagne.

Quelles sont les évolutions les plus notables de ce nouveau PLU par rapport au précédent règlement?

J'en citerai trois qui, selon moi, répondent à l'objectif de développement maîtrisé de la

- le classement en zone agricole de la Plaine des Cercelets qui éloigne de manière très claire toute menace d'urbanisation de cet espace naturel remarquable, dont la vocation agricole est maintenant gravée dans le marbre de notre PLU;
- les règles plus exigeantes en matière de densification urbaine qui permettront de mieux encadrer les projets d'extension, de constructions neuves ou encore de divisions de
- le classement d'éléments remarquables du patrimoine bâti, la protection renforcée de nos plus beaux arbres et espaces verts et la matérialisation d'îlots de verdure dans les quartiers.

Une question que beaucoup de Domontois se posent : que prévoit le PLU en matière de construction de logements collectifs?

La réponse tient en quelques chiffres. La Loi SRU fixe à 25 % le pourcentage de logements sociaux que doivent atteindre les villes. En 2021 ce pourcentage se situait à 20,45 %, contraignant la ville à payer en mars 2022 une pénalité de près de 75 000 € par an. Sans évolution positive, le risque était de voir notre commune carencée, c'est-à-dire qu'elle perdait le droit de préemption urbain et que la compétence en matière d'instruction d'urbanisme était transférée au profit du Préfet. En 2026, avec les logements construits et ceux en voie de réalisation, nous atteindrons un pourcentage de 24 %. Il fallait donner un coup d'accélérateur sur ce mandat en accompagnant les meilleurs projets, c'est fait ! La Ville sera quasiment en conformité avec la Loi d'ici deux ans, ce qui permettra de ralentir le rythme de constructions nouvelles, en utilisant pleinement les nouvelles dispositions du PLU.

Sur un plan pratique, à partir de quand ces nouvelles règles s'appliquent-elles ?

Elles sont désormais en vigueur puisque l'enquête publique s'est conclue sur un avis favorable du commissaire enquêteur et l'accord des institutions publiques consultées, notamment les services de la Préfecture. Le Conseil municipal a donc approuvé le nouveau PLU en décembre dernier, signifiant sa mise en application immédiate.

La compréhension d'un règlement d'urbanisme reste toutefois complexe. Je recommande à tous les Domontois ayant un projet de construction neuve, d'agrandissement ou de rénovation de leur propriété de prendre conseil auprès du service urbanisme qui fournit toutes les explications et informations de manière très précise. Pour éviter tout litige en matière d'urbanisme, se faire accompagner, c'est essentiel.

Les zones d'activités économiques sanctuarisées



Depuis plusieurs décennies, Domont dispose d'un levier de prospérité majeur avec ses zones d'activités économiques de l'Europe et des Fauvettes situées en bordure de la RD301. Le nouveau PLU fige totalement ces espaces dans leur destination initiale, permettant le renforcement de l'attractivité économique de la commune et le maintien de plusieurs centaines d'emplois sur le territoire. L'ensemble des terrains situé dans ces zones (en violet sur le plan ci-contre), ne peut en aucun cas être transformé en secteurs d'habitation.

POUR EN SAVOIR +

- > L'intégralité des documents constitutifs du PLU est téléchargeable sur le site internet de la ville, Rubrique ma ville/urbanisme/PLU
- > Pour tout savoir des règles qui s'appliquent dans votre quartier, identifiez la nomenclature de votre secteur sur le plan de zonage (règlement+graphique complet) et reportez-vous au règlement écrit qui détaille les obligations applicables dans chaque zone.
- > Les agents du service de l'urbanisme sont disponibles sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos projets. N'hésitez pas à les solliciter.



La Fête du livre toujours à la page

Les 3 et 4 février, l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) organisait la 27° édition de sa Fête du Livre. Pendant 2 jours, le public a pu aller à la rencontre de 27 auteurs jeunesse et adultes présents pour l'occasion. De nombreuses activités ont également été proposées aux scolaires les jours précédents.

n nouveau chapitre pour la Fête du Livre. Et ça fait plus de 25 ans que ça dure ! Cette année, l'ADL avait une nouvelle fois concocté un programme fleurant bon le papier, avec de très nombreuses activités proposées tout au long du week-end. Au programme, des rencontres et dédicaces avec les 21 auteurs jeunesse, qui avaient toute la semaine, rencontré les élèves et collégiens de Domont, Ézanville et Piscop. 6 auteurs « adultes » étaient aussi présents, leurs livres faisaient partie de la sélection du jury des lecteurs. L'occasion, également, de rencontrer Petit Ours brun ! Les plus jeunes pouvaient profiter de l'espace « contes » : Kamishibaï, histoires musicales et grandes aventures ont ponctué le week-end. Côté ateliers, petits et grands ont pu s'initier aux sciences, à l'orimoto, à l'origami, au coloriage ou encore à la création de cartes à gratter. Et pour animer encore un peu plus l'événement, des tombolas étaient organisées.

Les partenaires au rendez-vous

Comme chaque année, la Fête du Livre a pu compter sur ses partenaires, dont Cible 95, La Fondation du Crédit Mutuel, La Sofia, la librai-

rie Crocolivre d'Enghien, le Crédit Mutuel de Domont, mais également la Ville de Domont. le Conseil départemental du Val d'Oise, le cinéma de Domont, et les services de la ville.

L'association OISUX, qui propose des logiciels libres destinés à accompagner les apprentissages, a également fait le déplacement, tout comme l'éditeur invité de cette édition 2024 : « Le Pré du Plain ». Enfin, notons que l'affiche de cette édition a une nouvelle fois été créée par des élèves du lycée George Sand avec l'aide d'Antoine Guilloppé.

Des activités toute la semaine

Au-delà de ces deux jours de salon, plusieurs animations ont été proposées aux enfants durant la semaine précédente. Entre une exposition de l'artiste Pénélope à la médiathèque (voir encadré), des contes au centre Brassens et au cinéma de Domont, deux spectacles à la salle des fêtes, ou un concert de Slam des élèves de l'école Jean Moulin accompagnés de « Slameur de grand-père » à l'auditorium du lycée, la Fête du Livre s'est une nouvelle fois exportée hors les murs.





Cullture









« Nous sommes partenaires de l'événement aux côtés de l'ADL depuis plusieurs années. Notre librairie amène tous les livres exposés lors de l'événement et se charge de recréer une librairie géante dans la salle des fêtes. À cette occasion, nous proposons beaucoup plus d'ouvrages à la vente. Cette année, nous avons apporté 8 palettes, soit 180 cartons ! Le salon du livre est toujours un rendezvous enrichissant, qui permet de mettre en relation les auteurs et le public. »





LA NATURE AU BOUT DES DOIGTS **AVEC PÉNÉLOPE**

Dans le cadre de la Fête du Livre, l'ADL proposait également une exposition à la médiathèque, qui s'est tenue du 24 janvier au 6 février.

Une installation dont a pu profiter le public, mais également les écoliers de Domont. Créée par l'artiste, auteure et illustratrice Pénélope, elle met-tait à l'honneur le toucher, avec des ser les yeux bandés afin d'éveiller ses sens. Tout



Corinne Boggio (à gauche), présidente de l'ADL, aux côtés de l'artiste Pénélope (à droite)

sauf un hasard pour cette créatrice engagée en faveur de l'insertion, ment depuis 2012 avec l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) de Paris à l'élaboration de livres en langue des signes pour les sourds et malentendants et depuis 2017 avec de jeunes aveugles à l'élaboration de livres tactiles pour aveugles, malvoyants et voyants. « Mon objectif est que ces livres ne soient pas dans un matériau différent. J'ai donc mis en place un procédé avec l'imprimeur afin de respecter des normes de lectures tactiles tout en assurant un prix plus abordable que les livres généralement dédiés aux personnes aveugles », souligne l'auteure. Afin de créer ses livres en Langue des Signes française (LSF), elle travaille avec une interprète de l'INJS pour garantir des livres « artistiques et justes », mais également avec des personnes sourdes. « Pour mes livres "Amour... rouge" et "Colombe... blanche", j'ai travaillé directement avec un poète sourd. Ce sont les premiers livres écrits directement en langue des signes et non des traductions », assure Pénélope. L'artiste était présente le 25 janvier à la médiathèque afin de présenter son travail et de former des professionnelles venues des bibliothèques et médiathèques du Val-d'Oise.

> N'hésitez pas à vous rendre à l'adresse www.penelope-auteur-illustrateur.com pour découvrir le travail de l'artiste.

LE ROTARY CLUB DE DOMONT-MONTMORENCY SE MOBILISE POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU

Dans le cadre de l'opération « Espoir en Tête », le Rotary International se mobilisera pour la 18° année consécutive aux côtés de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) avec la projection du film « Louise Violet ». Le Rotary Club de Domont-Vallée de Montmorency proposera deux projections en avant-première au cinéma L'Ermitage.

Manifestation nationale visant à recueillir des fonds en faveur de la recherche sur le cerveau, « Espoir en Tête » mobilise chaque année les différents clubs Rotary de France. « Le but est de fournir du matériel aux chercheurs en neurosciences », explique Eric Van Daële, Président du Rotary Club Domont-Vallée de Montmorency. L'an passé, l'initiative avait permis de récolter 15 millions d'euros, dont 1 million provenant de l'engagement des rotariens

Un film autour de l'éducation

Cette année, le Rotary International proposera des projections en avant-première du film «Louise Violet», réalisé par Éric Besnard, avec en tête d'affiche Alexandra Lamy. Cette œuvre raconte le combat d'une jeune enseignante envoyée en Haute-Loire en 1889 afin d'y installer une école de la République, laïque et gratuite. Une histoire sur l'importance de l'instruction. L'achat des tickets, partout en France, permettra de profiter d'une séance, tout en faisant montre de générosité. Le Rotary Club de Domont-Montmorency participera avec deux séances programmées au cinéma L'Ermitage. Le 13 mars à 14h30, 50 collégiens seront invités à découvrir le film. « Nous essayons de trouver des sponsors pour pouvoir convier davantage d'élèves », précise Patrick Sutter. Le 16 mars à 16h, une projection « adultes » sera ouverte à tous, avec la possibilité d'acheter son billet en ligne ou sur place. L'opération pourrait obtenir l'aide du Conseil Municipal des Jeunes Domontois.

Des actions en faveur de la valorisation du patrimoine

Si le Rotary International est né au début des années 1900, le club domontois n'a été fondé qu'en 1979. Le Rotary club de Domont-Vallée de Montmorency s'est, notamment, manifesté dans la commune en 2021 avec un objectif : accompagner la Ville dans la valorisation de son patrimoine historique. Aujourd'hui il compte 11 adhérents et 2 membres honoraires. « Nous sommes un petit club d'amis qui ne demande qu'à



s'étoffer », souffle le président. Vous avez déjà pu rencontrer les membres lors de la Foire d'automne, avec un stand autour des briqueteries en 2022, puis en 2023, aux côtés de la Fédération de cardiologie. Un stand mettant à l'honneur l'histoire, mais proposant surtout une mise en avant de la Manufacture Normand, spécialiste des créations uniques en terre cuite. Le club a d'ailleurs offert un coq créé par l'entreprise à la Ville à cette occasion. Ce coup de projecteur national, entamé en 2021 par les Rotary de France, a permis d'aider la société, en grande difficulté suite à la crise du Covid. Toujours en 2023 et sous l'égide de son précédent président, Jean-Noël Sanchez, le Rotary Club Domont-Vallée de Montmorency a proposé un événement permettant de mettre à l'honneur l'église Sainte-Marie-Madeleine au travers d'un concert lyrique qui s'est tenu en présence de l'ambassadeur d'Espagne et d'une centaine de spectateurs.

Enfin, le Rotary de Domont-Montmorency avait également participé, aux côtés du Lions Club de Domont, au cofinancement de défibrillateurs installés dans différents équipements de la commune. « Ce qui rassemble nos deux associations, c'est la notion de club services », conclut Eric Van Daële.

Réservations www.rotarvdomontvalleedemontmorencv.fr dès le 21 février / Possibilité d'obtenir un reçu fiscal. Tarifs: Adultes: 15 euros - Enfants: 10 euros.

Retour Sur...

Le jouet de collection et la BD à l'honneur

Rendez-vous annuel des passionnés et des collectionneurs, le Salon du jouet de collection et de la bande dessinée a fait son retour le 28 janvier au gymnase Charles de Gaulle. Encore un beau succès pour le Comité des Fêtes, organisateur de l'événement, avec 60 exposants et de très nombreux visiteurs venus chiner tout au long de la journée.







Soirée tartiflette des Jardins d'Alain à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Le premier rendez-vous de 2024 pour l'association, qui compte aujourd'hui 640 adhérents, un record! Ce moment festif et coloré a également permis à l'association de présenter ses prochaines actions. Lors de l'événement, les participants ont reçu la visite du maire Frédéric Bourdin et d'Alix Lesboueyries, Maire Adjointe déléguée aux associations.

Don de sang : Domont au rendez-vous

Le 31 janvier, l'Établissement Français du Sang organisait sa première collecte de 2024 à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. En cette nouvelle année, les Domontois ont rapidement repris leurs bonnes habitudes et sont une nouvelle fois venus nombreux faire un don. Un geste toujours aussi essentiel qui permet de soigner et même de sauver des vies.



Pleins phares sur 2024 pour les passionnés de belles mécaniques

Le 4 février le Club Passion Mécanique Domont (CPMD) a organisé son premier rassemblement de l'année 2024 sur le parking du Stade des Fauvettes. Une fois encore, plusieurs dizaines de passionnés ont fait le déplacement au volant de leurs belles mécaniques.

> Prochain rendez-vous le dimanche 3 mars, de 9h30 à 12h, sur le parking du Stade des Fauvettes.







Lectures, chansons et détente pour les enfants

Le 20 janvier, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry proposait son événement « Détente et bougeotte », une animation d'une heure autour du bien-être et de la lecture. Pour l'occasion, les enfants présents ont profité de plusieurs temps distincts, avec la lecture de livres jeunesse par les équipes, des activités autour du corps et de la danse et un moment de pure détente avec la pratique du yoga, le tout sous les yeux attentifs de leurs parents.





Galette des anciens combattants

Le 18 janvier, l'association des anciens combattants de la section André Maginot FNAM de Domont organisait la troisième édition de sa dégustation de galette des rois à la salle des Cèdres. Pour l'occasion, les adhérents ont reçu la visite de Frédéric Bourdin et de Serge Bierre, Premier-Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux cérémonies patriotiques. Un moment festif qui s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié.









LA VILLE RECRUTE...

AUX SERVICES TECHNIQUES

- Plombier
- Électricien
- Agent polyvalent d'équipement sportif
- Gardien d'équipement sportif

DIRECTION DES RESSOURCES

- Un(e) gestionnaire rh (gestion intégrée)

PETITE ENFANCE

- Un(e) Éducateur(trice) de jeunes enfants
- Un(e) psychologue

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Un(e) agent(e) administratif(ve)d'état civil

SERVICE ENFANCE

- Un(e) assistant(e) administratif(ve)

Animateurs/trices BAFA

- SERVICE ÉVÉNEMENTIEL
 Un(e) assistant(e) administratif(ve) au service des séniors
- Un(e) assistant(e) administratif(ve) au service des associations et du sport

Adressez votre candidature à Monsieur le Maire 47 rue de la Mairie - BP 40 001 95331 Domont Cedex ou recrutement7@domont.fr

Consultez l'intégralité des annonces sur le site de la Ville : www.domont.fr

ENCOMBRANTS: QUELQUES RÉGLES À RESPECTER



De trop nombreux habitants sortent encore leurs encombrants en dehors des dates de collecte, causant un certain nombre de désagréments pour les autres riverains et pour les services de la Ville. Pour rappel, la collecte de ces déchets, parfois particulièrement volumineux est soumise à plusieurs règles, afin de garantir la salubrité publique, un cadre de vie préservé, la sécurité des usagers et bien entendu l'efficacité du ramassage. Le rythme des collectes est fixé à un par mois. Si vous ne pouvez pas stocker vos déchets en attendant le prochain ramassage, n'hésitez pas à vous rendre dans l'une des déchèteries du Sigidurs, à Sarcelles, Bouqueval, Gonesse ou Louvres, ou à la mini déchèterie mise en place par les services techniques de Domont chaque

LES BONS GESTES À RESPECTER:

premier samedi du mois.

- Ne sortez vos encombrants que la veille au soir ou le jour J.
- Essayez de ne pas bloquer le passage des autres usagers (piétons, vélos, fauteuils roulants, poussettes).
- Attention, tous les objets volumineux ne sont pas éligibles. Idem pour certaines catégories (déchets toxiques, électroménager, pneus, souches...).

Pour davantage d'informations et pour retrouver les prochaines dates de collecte des encombrants, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Sigidurs à l'adresse www.sigidurs.fr.

DOMONT



Permanences au CCAS*

Conseils, étude, comparatif, devis : complémentaire santé, assurance auto, habitation, prévoyance, risques locatifs etc...

MERCREDI 14 FÉVRIER

MERCREDI 13 MARS

Rendez-vous obligatoire:



2ah@assuranceetservices.org

Par téléphone au 02 35 76 47 20







Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT **CINÉMA** (Android & ios)

12 allée Sainte Thérèse

95330 Domont www.domontcinema.com 09 60 39 45 09



Casino Forges-les- Eaux

JEUDI 4 AVRIL 2024

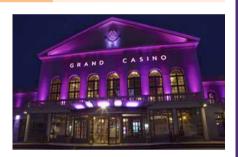
Départ Mairie 10h20 - Tournesols 10h30 - Déjeuner à 12h30 animation casino - de 14h30 à 17h Déjeuner servi dans une salle privative, animation au casino (carte de jetons machines à sous, accès au casino). (Pièce d'identité obligatoire).

Participation: 50 €

50 places maximum

Inscriptions au service événementiel

Mardi 19 mars de 14h à 17h30







GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

Le 9 mars, le Domont

Athlétisme organisera sa traditionnelle opération de ramassage de déchets aux abords de la forêt de Montmorency. Depuis plusieurs années déjà, les bénévoles de l'association se réunissent juste avant le printemps pour nettoyer les chemins qu'ils ont l'habitude d'emprunter toute l'année, victimes de l'incivilité de trop nombreux usagers.



Samedi 09 Mars 2024



Le lendemain, le 10 mars, ce sera au tour des Jardins d'Alain d'organiser leur opération « Nettoyons la nature » afin de sillonner les chemins communaux, eux aussi sujets aux incivilités.

Vous souhaitez participer à ce bel élan ? Les organisateurs des deux collectes seront ravis de vous accueillir au sein de leurs rangs.

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LA GARANTIE DES VICES CACHES

L'acquéreur d'un bien immobilier qui découvre après l'achat un problème qui n'était pas apparent dispose d'une action contre son vendeur : il s'agit de l'action en garantie des vices cachés.

Pour mettre en œuvre cette garantie, certaines conditions doivent être réunies :

- L'acquéreur ne doit pas avoir eu connaissance de l'existence du vice au moment de la vente. L'une des conditions pour actionner la garantie pour vices cachés est que l'acquéreur n'ait bien évidemment pas eu connaissance de l'existence du vice au moment de la vente, car, dans le cas contraire, le vice n'est plus caché et il est réputé l'avoir accepté. Aussi, si le vice est mentionné dans l'acte de vente (pour signaler la présence de termites par exemple), l'action est fermée à l'acquéreur. C'est pour cette raison que l'acquéreur n'a pas de recours sur tous les points visés par les diagnostics.
- Le vice doit être non apparent. Le vice caché n'est pas un vice dissimulé par le vendeur, mais un vice qui n'est pas appa-
- Le vice doit rendre le bien impropre à sa destination ou bien il doit en diminuer tellement l'usage que l'acquéreur n'aurait pas acheté ou tout du moins pas à ce prix s'il en avait eu connaissance,
- Le vice doit être antérieur à la vente ou, au moins, concomitant à la vente. Ainsi, le vendeur n'est pas tenu à garantie pour les problèmes survenant après la vente. L'acquéreur dispose d'un délai de deux ans à partir de la découverte du vice pour intenter l'action en garantie.

À savoir : la clause d'exonération de la garantie des vices n'empêche pas l'acquéreur d'agir dès lors que les conditions sont réunies.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2e, 3e et 4e lundis de chaque mois. © 01 34 39 19 00





Evangéline TUTAKOWSKI BONNET

MARIAGES

Arezki KHEMIRT et Fatoumata OUATTARA Dhaou BENATIA et Hanan KHALISSA Di'Kanga MPIANGA et Patricia NGASSIKI Kamal TERKI et Chahrazed SILKHIDER Engin DEDE et Elif KODAS

DÉCÈS

Monique HAUTERIVE née PIRRE, Maria DA CONCEIÇAO PEREIRA née DA CONCEIÇAO GAMEIRO, Manuel TEIXEIRA DA SILVA, Maria Do Carmo CARLOS DOS SANTOS

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont Mairie de Domont - BP 40 001 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu, E. Taillade) Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression: RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel Tirage: 8 500 exemplaires - Dépôt légal: février 2024